

Protocole d'usage des locaux de la Maison Des Jeux de Nantes

- Crise sanitaire COVID 19 -

Ce protocole vient en complément de la « charte d'usages des locaux associatifs de la DVAJ associations – crise COVID 19- » transmis par la mairie de Nantes le 31 Août 2020. Il est propre à l'accueil des associations utilisatrices de la Maison Des Jeux,

Ce protocole a été discuté et approuvé lors de la commission utilisatrice du mardi 8 septembre 2020, en présence des associations suivantes : ARES, Dé D'Rôles d'Univers, La Garde de l'Ouest, Les Chevaliers de la Duchesse, Ludopathes, Ligue du Bloodbowl nantais, Mondes Parallèles, Yosakura,

De manière générale, les associations utilisatrices mettent tout en œuvre pour faire respecter les mesures barrières relatives à la crise sanitaire COVID 19 que nous traversons actuellement.

Limitation et respect des effectifs

Lors des activités, les utilisateur·ices organisent la salle en veillant à respecter les règles de distanciation : condamnation d'une chaise sur deux, 1 m de distanciation, port du masque, etc.

Chaque association, en fonction de l'activité jeu proposée, accueillera un nombre de participant.e.s qui lui est propre.

Respect des gestes barrières

- Le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus dans les salles et dans les espaces communs. Le masque doit être correctement porté, de la bosse du nez jusqu'au menton.
- Respecter la distanciation physique d'un mètre minimum entre les personnes.
- Lavage fréquent des mains à l'eau et au savon obligatoire à son arrivée à la Maison Des Jeux. Chaque association fournit le nécessaire à ses adhérent.e.s pour effectuer le lavage des mains régulier (hors savon, fourni par la Maison Des Jeux).

Les activités hebdomadaires

Trois espaces sont à disposition des associations : le salon, le hall et la salle de bal.

La cuisine ainsi que la mezzanine ne sont plus à disposition des associations utilisatrices.

Les espaces sont répartis comme suit :

- Mardi :
 - DDRU : salle de bal et salon
 - Ludopathes : hall
- Mercredi :
 - LCD : salon et salle de bal
 - Ligue de Bloodbowl : hall
- Jeudi :
 - ARES : salon
 - DDRU : hall
 - La Garde de l'Ouest : salle de bal
- Vendredi :
 - ARES : salon
 - Ludopathes : hall et salle de bal
- Samedi :
 - Yosakura : salon de 14h à 18h
 - LCD : salle de bal à partir de 18h

Traçabilité

Chaque association fonctionne par inscription et s'engage à fournir la liste des participants à la Maison Des Jeux avant chaque utilisation.

Sans cette liste, les clés de la Maison Des Jeux ne seront pas remises.

Organisation de manifestation

La tenue de manifestation et d'évènements est interdite.

Seule les activités hebdomadaires sont maintenues.

Pour les tournois ou autre n'excédant pas 20 personnes, prendre contact avec la Maison Des Jeux.

Engagement

Cette charte d'usage des locaux de la Maison Des Jeux ne se substitue pas aux conditions générales d'utilisation habituelles de la Maison Des Jeux, elle vient les compléter.

Chaque association utilisatrice s'engage à transmettre ce protocole à chacun.e de ses adhérent.e.s et à faire respecter ces règles d'usage qui s'imposent à chacun.e.

A Nantes
Le 09 septembre 2020